

BIOSÉCURITÉ

Recommandations pour les exposants



PENDANT L'EXPOSITION

- 1. Signalez** immédiatement aux organisateurs tout problème de santé animale. Il est recommandé aux organisateurs d'avoir un vétérinaire sur place ou de garde pour gérer les problèmes ou les urgences de santé animale. Voir les directives de [Agence canadienne d'inspection des aliments - Guide à l'intention des vétérinaires](#).
- 2. Ne partagez pas** le matériel ou le personnel avec d'autres exposants et évitez tout contact étroit avec les animaux des autres exposants. Si l'équipement est partagé, veillez à le nettoyer et à le désinfecter entre chaque utilisation
- 3. Prenez des** mesures pour :
 - prévenir/minimiser le contact museau à museau avec d'autres animaux d'élevage.
 - minimiser les contacts entre animaux et humains
 - éviter l'utilisation de sources d'eau communes
 - minimiser le stress des animaux en les gardant au frais et à l'aise, et en leur fournissant de la nourriture et de l'eau.
 - gérer le fumier et la litière (par exemple, établir des sites de collecte du fumier nettoyables renfermant la litière, le fumier et l'urine).
- 4. Suivez** les conseils des organisateurs de l'événement en ce qui concerne les mesures de biosécurité, y compris les mesures relatives à la manipulation et à l'élimination du lait cru.
- 5. Veillez** à ce que les personnes qui s'occupent des animaux :
 - se lavent les mains et portent des gants jetables.
 - utilisent uniquement des vêtements et des bottes propres pour interagir avec les animaux de la foire et pour les interactions entre animaux. De plus, elles ne doivent pas utiliser les mêmes vêtements pour s'occuper des animaux à la maison et à la foire.
 - nettoient et désinfectent soigneusement les bottes, les vêtements et tout le matériel, y compris les véhicules de transport, avant de les rapporter dans votre ferme (en contact avec le reste de votre troupeau).
 - envisagent d'utiliser un masque bien ajusté tel que le masque N95 lorsqu'elles sont en contact avec les animaux et de rester à la maison si elles présentent des signes de maladie.
- 6. Jetez** les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans les points de collecte désignés par l'organisateur immédiatement après leur utilisation afin d'éviter toute contamination et de minimiser les risques d'exposition.
- 7. Ne nourrissez pas** d'autres animaux avec du lait cru et ne buvez pas ou n'offrez pas de lait cru aux visiteurs.